

Établissements correctionnels

Région du Nord

Centre de traitement et de détention provisoire d'Algoma
Centre correctionnel du Centre-Nord
Prison de Fort Frances
Prison de Kenora
Complexe correctionnel Monteith
Prison de North Bay
Prison de Sudbury
Centre correctionnel de Thunder Bay
Prison de Thunder Bay

Région de l'Est

Prison de Brockville
Centre correctionnel du Centre-Est
Centre de détention d'Ottawa-Carleton
Centre de détention de Quinte
Établissement de traitement et Centre correctionnel de la vallée du Saint-Laurent

Région du Centre

Complexe correctionnel Maplehurst
Institut correctionnel de l'Ontario
Centre de détention de l'Est de Toronto
Centre de détention du Sud de Toronto
Centre Vanier pour femmes

Région de l'Ouest

Centre de détention d'Elgin-Middlesex
Centre de détention de Hamilton-Wentworth
Centre de détention de Niagara
Prison de Sarnia
Centre de détention du Sud-Ouest
Prison de Stratford

Coordonnées

Unité de recrutement des agents des services correctionnels

1 855 927-2778 (CSRU)
CSRU@ontario.ca
ontario.ca/emploiscorrectionnels

Aide financière

Programme d'aide financière aux futurs agents des services correctionnels

Une aide financière est offerte à tous les futurs agents pour les aider à assumer les coûts du programme de formation et d'évaluation des agents correctionnels (COTA). Le Programme d'aide financière aux futurs agents des services correctionnels permet le report de jusqu'à 100 % Des coûts de formation et d'hébergement. Une somme d'au moins 50 \$ par salaire doit être remboursée dès le début de l'emploi.

Bourse favorisant l'inclusion

Tous les futurs agents des services correctionnels ont la possibilité de demander une bourse favorisant l'inclusion. Cette bourse couvrira les coûts financiers de la participation au programme COTA ainsi que les dépenses engagées pour se loger et se nourrir en semaine.



Services correctionnels

Une carrière dans les services correctionnels

Renseignements sur comment devenir un agent des services correctionnels

Devenir un agent ou une agente des services correctionnels

La fonction principale des agents des services correctionnels est de maintenir l'ordre et la sécurité dans un établissement correctionnel. Cette tâche complexe ne se limite pas à ouvrir et fermer des portes.

Les agents des services correctionnels de l'Ontario sont des agents de la paix chargés des soins, de la garde et du contrôle des contrevenants.

Exigences fondamentales

- Avoir au moins 18 ans
- Être admissible à travailler au Canada
- Détenir un diplôme de fin d'études secondaires de l'Ontario ou l'équivalent
- Avoir obtenu les certificats en secourisme d'urgence, en réanimation cardiorespiratoire (RCR) et pour l'utilisation d'un défibrillateur externe automatisé (DEA), ou pouvoir les obtenir dès le premier jour d'emploi

Comment poser votre candidature

Vous pouvez poser votre candidature en ligne aux postes affichés sur le portail carrières dans la fonction publique de l'Ontario au ontario.ca/carrieres. Vous pouvez aussi obtenir de plus amples renseignements sur les possibilités d'emploi dans les services correctionnels au ontario.ca/emploiscorrectionnels.

Processus de sélection

Les candidats retenus doivent franchir avec succès chaque étape du processus de sélection, soit :

- le test d'aptitude et le test cognitif d'habileté et de comportement administrés par le ministère;
- le test de condition physique pour les candidats au poste d'agent des services correctionnels (FITCO);
- le programme complet d'attestation de la sécurité;
- l'entrevue et la vérification des références;
- l'examen médical préalable à l'embauche;
- le programme de formation et d'évaluation des agents correctionnels (COTA).

Test FITCO

Le test de condition physique pour les candidats au poste d'agent des services correctionnels (FITCO) comprend :

- une simulation de la fouille d'une cellule;
- une série d'interventions d'urgence;
- une course-navette (jusqu'à l'étape 5.5).

Le test FITCO doit être effectué deux fois : avant de participer au programme COTA, puis durant celui-ci, avant de devenir un agent ou une agente des services correctionnels.

Pour en savoir davantage ou pour réserver une séance FITCO, veuillez communiquer avec Joe Winkworth à joseph.winkworth@ontario.ca.

Programme COTA

Les candidats qui acceptent une offre d'emploi conditionnelle seront tenus de participer à un programme de formation de huit (8) semaines.

Le programme de formation et d'évaluation des agents correctionnels (COTA) prépare en profondeur les candidats afin que tous possèdent les connaissances et les compétences requises pour s'acquitter des fonctions confiées aux agents correctionnels. Il incombe aux candidats de régler les coûts de la participation à ce programme.

Milieu de travail inclusif

Le gouvernement de l'Ontario est déterminé à bâtir des milieux de travail inclusifs, accessibles et sans obstacle, qui appuient la réalisation du plein potentiel de tous les employés.

Afin de soutenir la diversité et l'inclusion, le personnel des services correctionnels prend part aux réseaux professionnels suivants :

- Nation à Nation
- Avancement des femmes dans les services correctionnels
- Fierté dans les services correctionnels
- Conseil pour l'unité et l'égalité raciale

